

rance, nous sacrifions pêle-mêle amis et ennemis. Heureux si notre aveuglement se bornait aux insectes, mais leurs auxiliaires ne lui échappent pas, et parmi eux hâtons-nous de placer au premier rang un grand nombre d'oiseaux et quelques mammifères, tels que chauves-souris, hérissons, musaraignes et taupes, ces pauvres taupes, grands destructeurs de vermine, envers lesquelles nous nous montrons si mauvais juges et si ingrats; viennent après quelques batraciens, crapauds et grenouilles, et puis quelques reptiles, lézards et couleuvres. Eh bien! y a-t-il un seul de ces animaux qui échappe à la mort, et souvent une mort cruelle, lorsqu'il tombe entre nos mains? Tandis que les Anglais viennent nous acheter des crapauds pour en faire des gardiens épurateurs de leurs jardins, nous les ussons sans pitié quand nous les découvrons, à moins que nous n'ayons intérêt à les vendre vivants. Nous n'épargnons pas davantage les couleuvres et les lézards, qui sont pourtant bien innocents à notre égard. Et ces malheureux hérissons, qui, dans la mesure de leurs forces, ne donnent tant de peine pour sauvegarder nos récoltes en détruisant la vermine qui s'attaque aux fruits, aux racines et aux feuillets des plantes qui nous sont les plus chères, comment sont-ils traités lorsqu'ils tombent dans nos pièges? On les soumet aux plus cruelles tortures; nous en avons vu condamnés vivants au feu par des paysans aussi stupides que féroces. — MALAGUTI.

La prochaine récolte de foin

Les gelées tardives de ce printemps auront probablement un effet pernicieux sur les prairies surtout celles qui ont été paccagées l'automne dernier. Si donc nous sommes menacés d'une maigre récolte de foin, il nous faut en prévenir les conséquences.

Certains grains semés forts et récoltés avant maturité remplacent très bien le foin. Il ne manquera pas de pièces qui resteront non enssemencées ce printemps, pour la bonne raison qu'on ne pourra y déposer le grain assez tôt pour qu'il vienne à maturité. Ceux qui redoutent une faible récolte de foin, doivent enssemencer ces pièces quand même dans le but de les couper en vert.

La lentille, cultivée dans ces conditions, fait un excellent fourrage. Le blé-dinde semé très fort et à la volée donne aussi de bons résultats. — *Union des Cantons de l'Est.*

Les mauvais chemins

Les mauvais chemins sont actuellement à l'ordre du jour dans notre Province. Peu ou point de réparations depuis la fonte des neiges, des pentes, des chaos vieux de dix ans, des mares d'eau stagnante, voilà ce que rencontre le pauvre voyageur. Les voitures, les harnais brisés, les chevaux étiopiés, le temps perdu, les colères et les jurons provoqués, voilà encore l'œuvre du propriétaire négligent.

Et pourtant la loi est là qui ordonne les officiers de voirie, les conseils municipaux sont là avec l'autorité en main, et rien ne se fait. Comment arrive-t-il donc qu'une loi si juste et si utile soit pratiquement mise de côté? Il y a plusieurs objections à donner.

D'abord presque tout le monde méprise la loi, et personne n'a bonne grâce de forcer un voisin à réparer son chemin quand le sien propre est impossible. Un voyageur brisait l'essieu de sa voiture l'automne dernier et sur information il constatait que c'était justement dans le chemin de monsieur l'inspecteur de l'arrondissement. N'il fut allé chez le maire pour se plaindre, il est probable qu'il n'aurait pas trouvé un chemin en meilleur ordre.

Nous ne saurions trop condamner cette déplorable négligence de nos cultivateurs à l'égard des chemins et nous prions nos nombreux lecteurs d'entretenir les leurs en bon ordre d'abord, et puis d'exercer leur influence pour amener les autres à en faire autant qu'eux.

On a souvent parlé, et avec raison, de l'empierrement comme moyen d'avoir de bons et solides chemins; nous appelons cette amélioration de tous nos vœux, mais comme nous savons qu'il s'écoulera encore des années avant qu'il ne soit généralement adopté dans le pays, il faut songer à s'en passer avec le moins d'inconvénient que possible.

Si au moins tout le monde se faisait un devoir de creuser de chaque côté des chemins un bon fossé, et de ramener la terre sur le milieu en donnant à la voie la forme d'une demi-boule il ne

resterait plus qu'à remplir avec de la petite pierre des champs les endroits trop bourbeux, pour avoir des routes assez convenables.

Nous soumettons ces courtes remarques et si elles pouvaient faire diminuer tant soit peu le nombre des casse-cous sur nos routes, nous nous croirions amplement récompensés. — *Semaine Agricole.*

Petite Chronique

Un institut à Montmagny — Nous apprenons avec grand plaisir qu'il vient de se fonder à Montmagny un Institut dans le genre de l'Institut Canadien de Québec et qui porte le nom d'Institut de Montmagny. La nouvelle institution comprend une chambre de discussion et une salle de lecture et elle entend se donner, dans un avenir assez prochain, le luxe d'un corps de musique dont les principaux éléments sont déjà sous sa main. L'Institut de Montmagny compte déjà près de cent membres tant actifs qu'honoraires et il est patronné par les principaux citoyens de la localité. Une clause de sa constitution pourvoit à ce que le curé de la paroisse en soit, de droit, le directeur et ce très-sage dispositif est, à la fois, une garantie de succès et d'ordre. L'Institut de Montmagny tiendra ses séances et aura sa salle de lecture dans un local spacieux situé dans le voisinage immédiat de l'église paroissiale.

Nous félicitons le village de Montmagny de l'acquisition qu'il vient de faire. Aspirant avec une très-légitime ambition, à jouer le rôle de ville, le village de Montmagny devait avoir dans son sein une institution de ce genre et ceux qui ont pris l'initiative de ce mouvement ainsi que ceux qui les ont secondés en s'adjoignant à eux comme membres, ont certainement droit à la reconnaissance de tous les citoyens du populeux village et de la grande paroisse de Montmagny.

Succès à l'Institut naissant de Montmagny!

RECETTES

La chlorure de chaux contre les souris, les mouches, etc.

Un journal allemand préconise l'emploi du chlorure de chaux, qui n'est connu jusqu'ici que comme désinfectant, pour chasser les mouches des étables et écuries en été, et pour éloigner les souris des mules de blé et d'autres céréales. L'auteur de cette communication raconte aussi comment il a déconvert cette recette.

Les récoltes ayant été bonnes et les granges insuffisantes, il dut en mettre une partie en mules; mais le temps pluvieux manquant il fallut les mettre à l'abri et, contre ses habitudes, il remisa dans une cave sèche quatre chars d'avoine qu'il comptait battre sous peu. Cette cave, à proximité d'un canal, était envahie par les souris; par précaution, il mit dans différents endroits, huit assiettes contenant du chlorure de chaux. Le battage n'eut lieu que trois mois après et à son grand étonnement, M. Marquardt ne trouva aucune trace de souris. Ainsi, pendant qu'une grange où il n'y avait pas de chlorure avait beaucoup souffert, les souris avaient abandonné et la cave, leur domicile de prédilection, et l'avoine, leur plat favori.

Le chlorure de chaux est aussi très bon dans les jardins, car puces et pucerons en craignent l'odeur et l'évitent.

M. Marquardt le recommande aux agriculteurs, pour prévenir le retour des souris des champs, et il conseille surtout, avant de remplir granges et greniers à blé, d'y déposer quelques assiettes de chlorure de chaux. Il faut renouveler le chlorure de temps à autre ou l'arroser légèrement, soit de vinaigre, soit d'eau, pour en rendre l'odeur plus pénétrante.

Mastic pour coller la porcelaine

On prend une dissolution assez concentrée de colle de poisson dans l'eau, à laquelle on ajoute un peu d'alcool et de la gomme ammoniacale, de façon à faire du tout, une pâte très-liquide. Pour s'en servir, on l'applique avec une petite spatule en bois sur les parties à recoller, on les presse fortement l'une contre l'autre et on laisse sécher. On peut, au besoin, remplacer la gomme ammoniacale par de la résine-mastic en dissolution dans l'alcool. Cette préparation sert aussi à coller la pierre.